

Barclay Gallup Hi-Aktiv

Inhalation

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE !

Contact Avec La Peau

Laver vite et rincer la peau contaminée avec de l'eau. Enlever rapidement les vêtements imbibés et rincer la peau avec de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact Avec Les Yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Aucun symptôme spécifique noté.

Ingestion

Aucun symptôme spécifique noté.

Contact Avec La Peau

Aucun symptôme spécifique noté.

Contact Avec Les Yeux

Aucun symptôme spécifique noté.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens D'Extinction

En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

Moyens D'Extinction Inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits De Combustion Dangereux

Aucunes dans les conditions normales.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Éviter que l'eau n'entre dans l'égout ou une source d'eau. Établir une digue pour retenir l'eau.

Équipement De Protection Pour Le Personnel De Lutte Contre Le Feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Retenir le produit répandu avec du sable, de la terre ou une autre matière adsorbante appropriée. IMMÉDIATEMENT avvertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Barclay Gallup Hi-Aktiv

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Éviter l'inhalation de vapeurs/aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Il est nécessaire de veiller à la bonne hygiène personnelle. Se laver les mains et les parties souillées à l'eau et au savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver à l'écart des aliments et boissons et des aliments pour animaux. Keep out of the reach of children Do not store in galvanised or unlined mild steel containers or tanks Protect from frost Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements De Protection



Conditions De Procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide.

Mesures D'Ingénierie

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

Protection Des Mains

Porter des gants de protection.

Protection Des Yeux

Porter des lunettes de protection/masque facial.

Mesures D'Hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après l'usage.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide clair.
Couleur	Pale Yellow
Odeur	Aucune odeur caractéristique.
Solubilité	Miscible avec l'eau.
Densité Relative	1.224g/ml
Valeur pH, Solution Diluée	4.91 1% in water
Point D'Éclair (°C)	>95 Degrees Celcius (Method EEC A.9)
Temperature D'Auto-Inflammation (°C)	>400 Degrees Celcius (Method EEC A.15)
Observations	Les informations fournies concernent la solution concentrée.

9.2. Autres informations

Pas pertinent.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non déterminé.

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

10.4. Conditions à éviter

Éviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière solaire. Éviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Avoid galvanised or unlined mild steel containers; store as supplied in HDPE containers

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucunes dans les conditions normales.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Dose Toxique 1 - DI 50 >2, 000 mg/kg (oral rat)

Dose Toxique 2 - DI 50 >4, 000 mg/kg (dermal)

Contact Avec La Peau

Ne pas un sensibilisateur de la peau. En cas d'utilisation normale, aucune irritation de la peau n'est à prévoir.

Contact Avec Les Yeux

Mild eye irritant

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité :

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l >326

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l >317

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l 143

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité :

It is readily degradable in soil

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel De Bio-Accumulation :

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Le produit est miscible avec l'eau. Peut être diffusé dans les réseaux d'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations Générales

Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Barclay Gallup Hi-Aktiv

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Étiquettes De Transport

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Commentaires De Mise À Jour

Document updated to comply with Annex II of EC Regulation no.1907/2006.

Date De Révision 11th April 2011

Phrases - R (Texte Intégral)

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Mentions De Danger Completes

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.